

COMMISSION DE SECTEUR DU SECOND DEGRE DU SIEN-Unsa

Interrogations et propositions à propos de la généralisation du Bac Pro 3 ans

Conscients que, quelles que soient les décisions prises dans le futur, ils auront demain à travailler ensemble sur le terrain, les IEN du second degré (ET/ EG et IO) ont choisi d'examiner la problématique du Bac Pro 3 au sein d'une commission commune.

Ils affirment, d'emblée, leur profond intérêt pour cette mesure, s'inscrivant dans les priorités d'un plan de rénovation attendu de l'enseignement professionnel. Ce plan pourrait redonner un second souffle à cette voie de formation importante et lui permettre de redevenir une filière de la réussite.

Ils souhaitent participer activement et positivement à la mise en œuvre des priorités envisagées, dans l'intérêt supérieur des élèves concernés.

C'est dans ce cadre général que s'inscrit leur réflexion actuelle tendant à l'élaboration d'une contribution commune à la réflexion collective qui doit accompagner le développement en cours de la généralisation du Bac Pro 3 ans.

On trouvera, ci-dessous :

- le cadre général de cette réflexion ;
- l'état actuel de cette réflexion.

CADRE GENERAL :

Outre le vif intérêt qu'elle suscite, la question du Bac Pro 3 ans fait débat au sein du groupe des IEN du second degré. En schématisant à peine, on peut considérer qu'il en existe deux visions :

- l'une, « idéaliste » dans laquelle se retrouvent majoritairement les IEN-IO qui la jugent plutôt positive en terme de « cylindrage des formations » et de fluidification des parcours des élèves : Un nombre plus important d'élèves de BEP se verront offrir une chance d'entrer en Bac Pro. Ce groupe est favorable à une généralisation rapide au nom d'une certaine idée de « légalité des chances » ;
- l'autre, « réaliste » (ou plutôt « pragmatique ») partagée par de nombreux IEN ET/EG, sans manifester d'opposition au principe du Bac Pro 3 ans est plus réservée quant à la nécessité de sa généralisation rapide : Nous devons prendre en charge et faire réussir tous les élèves et, plus particulièrement ceux qui sont le plus en difficulté. Mettant en avant une autre conception de l'égalité des chances, ce second groupe souhaite « ne laisser personne au bord du chemin éducatif ». Il demande donc que l'on prenne le temps de tirer un bilan complet des diverses expérimentations en cours avant de prendre une décision définitive concernant leur généralisation.

Actuellement, le développement de l'expérimentation du Bac Pro 3 ans, en vue d'une généralisation qui doit être, d'ores et déjà, considérée comme certaine concerne l'ensemble des IEN du second degré sur deux niveaux :

- A court terme, en termes de gestion et sur un plan strictement opérationnel, ils devront contribuer à la mise en place des nouvelles ouvertures décidées pour la rentrée 2008 ;
- A moyen et long terme, sur un plan plus stratégique, ils devront poursuivre et affiner leur réflexion en vue d'évaluer et de prendre en charge toutes les conséquences éventuelles des décisions qui seront mises en œuvre.

Les légitimes interrogations de ces corps d'inspection territoriaux engagés dans l'action pédagogique au quotidien doivent donc prendre en compte ces deux niveaux.

ETAT DE LA REFLEXION :

Le manque de lisibilité qui caractérise la situation actuelle et les incertitudes qu'elle fait planer sur le futur immédiat conduisent les IEN du second degré à rester dans une prudente expectative. Ils s'interrogent.

1^{ère} préoccupation : Faut-il accepter ou refuser la généralisation du Bac Pro 3 ans ?

Outre qu'elle reconnaît à l'enseignement professionnel une égale dignité avec les autres voies de formation, cette mesure devrait produire des effets positifs en matière de valorisation de l'image de marque et, corrélativement, d'amélioration de l'orientation des élèves.

On ne peut, évidemment, qu'être pour.

Cependant, notre assentiment ne nous empêche pas de recommander une certaine prudence qui nous semble devoir être la règle en période d'expérimentation. Il ne servirait à rien de vouloir aller trop vite.

Nous souhaitons donc que l'on prenne le temps :

- d'observer tous les effets produits par expériences en cours ;
- d'accompagner les nouvelles ouvertures envisagées à la prochaine rentrée.

Il s'agit, pour favoriser un changement durable, de réfléchir aux conditions de sa réussite et de les mettre en place avant de décréter son irréversibilité

2^{ème} préoccupation : Quelle classe de seconde ?

Même si, pour favoriser la construction progressive et l'individualisation des parcours personnels des élèves, une même seconde doit pouvoir déboucher sur plusieurs baccalauréats professionnels, le caractère professionnel de la nouvelle classe de seconde professionnelle de détermination doit être clairement affirmé. Les enseignements professionnels doivent occuper une large place dans l'emploi du temps des élèves. Ils seront organisés autour des axes de formation communs à l'ensemble d'un champ professionnel ;

Il semble, en outre, important de réaliser un positionnement des élèves entrant en classe de seconde. Pourra-t-on disposer du « livret de compétence » mis en place pour évaluer l'acquisition du socle commun ou faudra-t-il mettre en place une évaluation spécifique ? Ce positionnement initial paraît indispensable si l'on veut favoriser l'individualisation des parcours de formation.

3^{ème} Préoccupation : Quels diplômes professionnels, pour attester quelles qualifications, délivrés suivant quelles modalités ?

Sur ce point, la seule certitude est, qu'un diplôme professionnel n'est pertinent que si de réelles des possibilités d'insertion existent.

Il convient donc :

- d'une part, de consulter largement nos partenaires des branches professionnelles à propos du plan de rénovation envisagé et de repérer, en concertation avec eux, filière par filière, les niveaux de qualification qui constituent des seuils d'entrée sur le marché du travail ;
- d'autre part, de repenser, dans ce contexte, la question des CAP pour les élèves en difficulté issus de la classe de troisième et, celle du BEP, ou de la certification intermédiaire, pour les élèves engagés vers le Bac Pro (en faut-il une et sous quelle forme ?) ; cette dernière question pourrait trouver une réponse à travers la mise en place des unités constitutives des diplômes et de leur acquisition progressive.

4^{ème} Préoccupation : Avec quels moyens, matériels, humains et... financiers ?

Si l'on « ouvre massivement » des Bacs Pros » trois ans « à moyens constants » pourra-t-on conserver partout les structures pédagogiques actuelles ?

Quel sera l'impact sur la carte des formations des petits établissements ?

On souhaiterait conserver l'ensemble des postes actuellement disponibles afin de pouvoir mettre en place un accompagnement, réel et efficace, des élèves, et de favoriser ainsi leur réussite.

Les inspecteurs territoriaux souhaitent également pouvoir disposer de moyens pour :

- accompagner les équipes pédagogiques engagées dans la rénovation ;
- mettre en place des formations en faveur des enseignants concernés.

Dernière inquiétude, si on généralise le Bac Pro 3 ans, des moyens nouveaux seront indispensables en matière d'équipements et d'installations : Les conseils régionaux vont-ils accepter de les financer ?

5^{ème} Préoccupation : Quels « nouveaux » référentiels et comment les mettre en œuvre ?

Les référentiels, mis en place à partir de la rentrée 2009, définiront les compétences terminales à maîtriser par les titulaires de « nouveaux » Bac Pro 3 ans et, partant, délimiteront donc les contenus de formation.

Des documents d'accompagnement tels les « repères pour la formation » diront comment il convient de les mettre en œuvre.

En attendant ce cadrage national des formations et des diplômes, des interrogations essentielles se posent, concernant la mise en place d'un « cadrage pédagogique » rendu nécessaire par la démultiplication de l'expérimentation.

Désormais, la liberté laissée aux « établissements pionniers » n'est plus de mise.

Comment concevoir et mettre en œuvre le Bac Pro 3 ans au cours de cette période de transition ?

Quel pilotage académique convient-il de mettre en place ? Avec quels moyens ?

Le rôle des IEN du second degré semble devoir être déterminant en matière de définition :

- de la carte des formations ;
- du cadrage pédagogique.

Plus que jamais, l'organisation et le fonctionnement collégial de ces derniers semblent indispensables afin qu'ils puissent être porteurs d'un discours commun auprès des établissements.

6^{ème} Préoccupation : Quels élèves ?

Deux hypothèses semblent envisageables :

- Hypothèse « optimiste » : L'impact du Bac Pro 3 ans en termes de valorisation de l'image de la voie professionnelle produit des effets positifs au niveau de l'orientation des élèves et l'on constate une amélioration des capacités et de la motivation des élèves accueillis en seconde professionnelle de détermination. Que deviennent, dans ce cas, les élèves en difficulté qui n'ont pu, faute de place, être accueillis en seconde ?
- Hypothèse « pessimiste » : Le Bac Pro 3 ans est, sans effet notable sur les flux d'orientation, le LP continuent d'accueillir, à l'entrée en seconde, les mêmes publics hétérogènes dont la caractéristique commune est souvent un manque d'intérêt pour les études et le travail scolaire. Ces élèves ne risquent-ils pas massivement d'être placés « en situation d'échec » face aux exigences des nouvelles formations ? Quelles remédiations pourra-t-on mettre en place ?

La solution nous semble passer, dans un cas comme dans l'autre, par une adaptation des parcours nécessitant la mise en place de dispositifs spécifiques permettant un accompagnement efficace des élèves, dans le cadre ou en marge, des cursus normaux.

En conclusion, nous sommes favorables à la mise en place du Bac Pro 3 ans mais, conscients des difficultés que cette réforme importante, qui engage l'avenir de nos LP et de leurs élèves, ne manquera pas d'engendrer, nous souhaitons que l'on ne précipite rien et que l'on ne décide rien dans la précipitation et que l'on prenne d'abord le temps de la concertation avec l'ensemble des partenaires intéressés. Nous restons pour notre part disponibles pour prendre, le moment venu, toute notre place dans cette discussion.

C. BARTHES